

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALTER NATIVA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera
bonoumin laurier 4 villa 133 cité non loin de l'université
ISPA, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALTER NATIVA »

Objet : -IMPORT-EXPORT

-CONSEIL

-CONSULTING

-Toutes activités se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utile à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera
bonoumin laurier 4 villa 133 cité non loin de l'université
ISPA, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M SIBI CHEICKNA HAMALLAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03444 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21288/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

